



Indices de sécurité 2013 de la solution de branche MSST n° 28

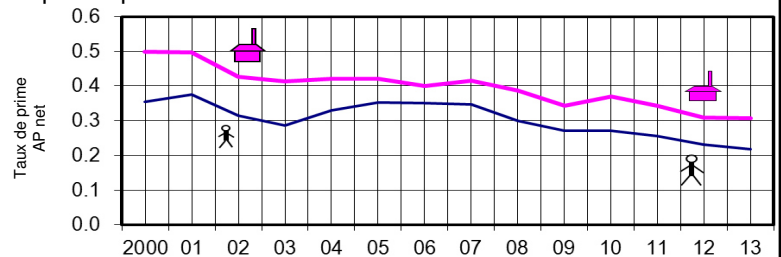
Les entreprises affiliées à la solution de branche « Horlogerie et microtechnique » doivent réaliser une statistique annuelle des événements dangereux (presqu'accidents, accidents et maladies dus à la place de travail, accidents non professionnels). Cette statistique débouche sur 6 indices qui sont communiqués au service "Santé et Sécurité au travail" de la Convention patronale horlogère. On en déduit ensuite les indices généraux moyens propres à la branche.

Sur 341 formulaires d'enquête attendus, le service SST en a reçu 299 exploitables (87,68 %), représentant 49'506 travailleurs (97,5 %). On observe que:

- **Indice 1** - Les primes d'assurance pour cas d'origine professionnelle continuent de baisser. Le taux moyen reste cependant plus élevé pour les petites entreprises que pour les grandes.
- **Indice 2** - Les primes d'assurance contre les accidents non professionnels ont encore légèrement diminué, pour toutes les tailles d'entreprises.
- **Indice 3** - La moyenne des heures perdues par cas d'origine professionnelle est stable, à un bas niveau. Les niveaux moyens d'absentéisme sont quasi identiques pour toutes les tailles d'entreprise. Durée moyenne d'une absence : 41 h.
- **Indice 4** - La fréquence des accidents au travail reste faible, mais avec un léger rebond (1 accident tous les 25 ans, par employé).
- **Causes d'accidents et maladies au travail** : les chutes, glissades et coupures sont toujours principalement à la source des accidents. Devenues rares, les maladies déclarées sont essentiellement des allergies et des psychopathologies.
- **Indice 5** - Absentéisme en cas d'accidents non professionnel : la moyenne est de 4,65 heures par 1000 heures travaillées. Dans les petites entreprises, la durée d'absence par cas est plus courte : 3,75 heures par 1000 heures.
- **Indice 6** - Fréquence des accidents non professionnels : elle est de 0,069 cas par 1000 heures travaillées (0.065 cas dans les petites entreprises). Cela représente 1 accident tous les 8 ans, par employé.
- **Types d'accidents non professionnels** : les cas se produisent surtout à domicile (44%) et en pratiquant un sport (36%). La route produit 9 % des cas, dont 8 % sur le chemin du travail; 49 % des blessés de la route étaient en voiture.
- **Fréquence des maladies** déclarées comme non professionnelles : elle est de 0,3835 cas par 1000 heures travaillées (ou 0,69 cas par travailleur équivalent plein temps, ou 1 cas tous les 17,4 mois).
- **Absentéisme en cas de maladie non professionnelle** : on dénombre 17 heures perdues par 1000 heures travaillées (ou 1,7 %, ou 31 heures par travailleur). La durée moyenne d'une absence est de 44,5 heures.

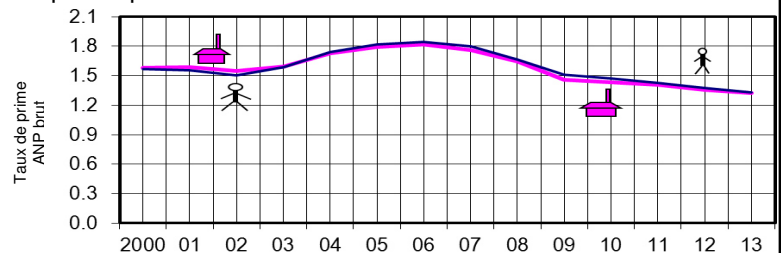
INDICE 1. Taux de prime nets payés par les entreprises pour l'assurance contre les accidents et maladies professionnels (AMP):

- en moyenne par entreprise: **0,307 %** de la masse salariale.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **0,218 %** de la masse salariale.



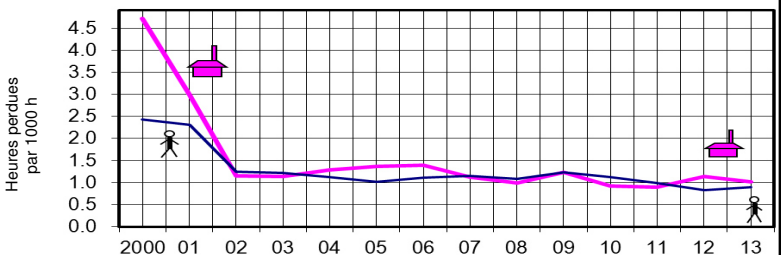
INDICE 2. Taux de prime bruts payés par les entreprises pour l'assurance contre les accidents non professionnels (ANP):

- en moyenne par entreprise: **1,3226 %** de la masse salariale.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **1,3286 %** de la masse salariale.



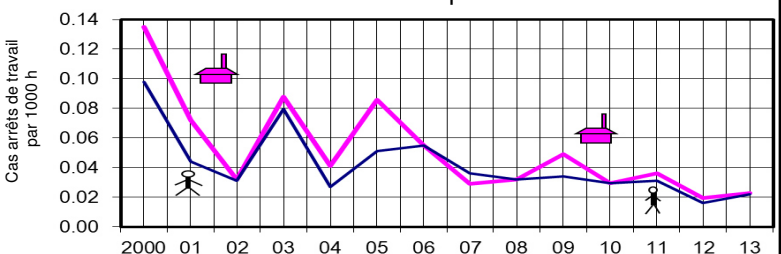
INDICE 3. Taux d'absentéisme causé par des presqu'accidents, des accidents et des maladies liés à la place de travail:

- en moyenne par entreprise: **1,0108 heures** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **0,897 heure** par 1000 heures travaillées.

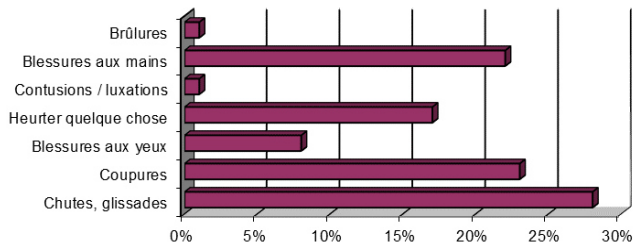


INDICE 4. Fréquence des presqu'accidents, des accidents et des maladies liés à la place de travail :

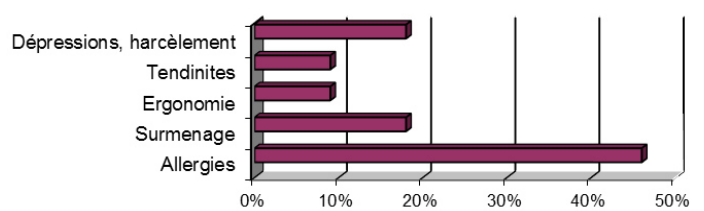
- en moyenne par entreprise: **0,0229 cas** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **0,0219 cas** par 1000 heures travaillées.



Principaux types d'accidents professionnels:



Principales causes de maladies dues au travail:

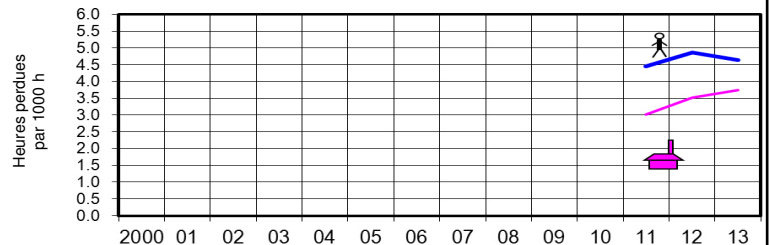


Note : graphique élaboré à partir de 11 échantillons seulement.

Accidents non professionnels

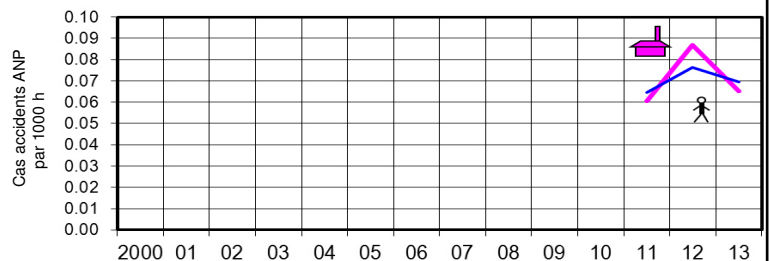
INDICE 5. Taux d'absentéisme suite à des accidents non professionnels:

- en moyenne par entreprise: **3,7482 heures** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **4,6497 heures** par 1000 heures travaillées.



INDICE 6. Fréquence des accidents non professionnels:

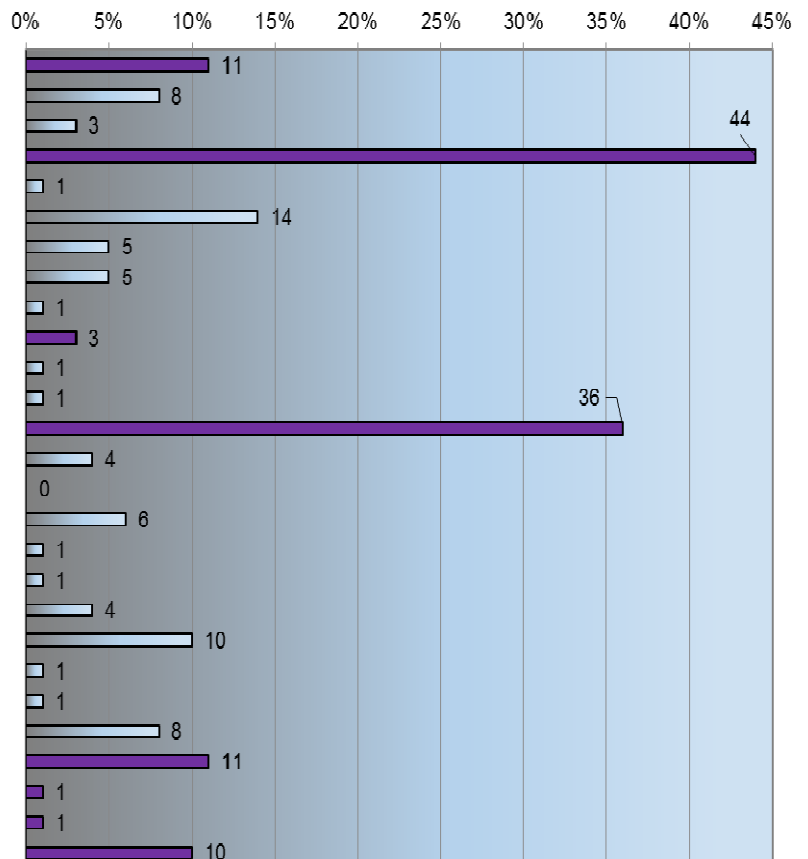
- en moyenne par entreprise: **0,06517 cas** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **0,06956 cas** par 1000 heures travaillées.



Typologie des accidents non professionnels

Activité au moment de l'accident :

- Sur le chemin du travail et au retour 11
- Accidents routiers 8
- Autres accidents 3
- A la maison..... 44
- Hygiène personnelle, soins aux enfants et aux malades 1
- En se déplaçant (dans l'appartement, la maison, le jardin) 14
- Travaux ménagers 5
- Bricolage, petites occupations privées 5
- Relation avec des petits animaux (chats, chiens, ...) 1
- Occupations accessoires 3
- Jardinage (hormis les déplacements) 1
- Commissions, courses diverses, aller chez le médecin 1
- Sports et jeux..... 36
- Gymnastique, course et cross-country, jogging 4
- Alpinisme 0
- Ski, téléski (sans snowboard) 6
- Snowboard 1
- Sports nautiques 1
- Jeux de balle (sans football) 4
- Football 10
- Course et entraînement avec des véhicules de course 1
- VTT (vélo tout terrain) 1
- Autres sports et jeux 8
- Sorties, promenades, excursions, voyages, repos 11
- Fêtes populaires, rassemblements, manifestations 1
- Agression, bagarres, actes criminels 1
- Autres activités, et activités inconnues 10



Maladies non professionnelles

Taux de cas: 0,383 cas par 1000 heures travaillées (ou 0,69 cas par travailleur équivalent plein temps).
 Taux d'absence : 17,1 heures perdues par 1000 heures travaillées (ou 1,7 %, ou 44,5 heures par cas).